

**Département
Des ARDENNES**

**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

**Conseillers de la Communauté
en exercice : 44**

EFFECTIF LEGAL : 44

**Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté**

Le 04.12.2025

Convocation faite

Le 20.11.2025

**Délibération
N°2025-11-214**

**Demande de subvention
exceptionnelle
pour l'évolution au niveau
interrégional et niveau
national du Club Ardenne
Rives de Meuse Natation**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 26 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le mercredi vingt-six novembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2025, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M^{me} Virginie ROGISSART, MM. Pascal GILLAUX (à partir du point n°2025-11-215), Mathieu SONNET, M^{me} Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, M. Robert ITUCCI, M^{me} Angélique WAUTOT, M. Claude WALLENDORFF, M^{me} Jennifer PECHEX, M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Antoine DI CARLO, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{me} Isabelle BODART, MM. Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{me} Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M^{me} Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jean-Pol DEVRESSE (à partir du point n°2025-11-213), M^{mes} Sandrine BOURGEOIS, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : MM. Fabien PRIGNON, Richard DEBOWSKI (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), Pascal GILLAUX (jusqu'au point n°2025-11-214), Eric GUERINY, M^{me} Isabelle FABRE (pouvoir à M. Antoine DI CARLO à partir du point n°2025-11-213), M^{me} Dominique FLORES (pouvoir à M. Jean-Claude GRAVIER), M. Patrice PRINCE (pouvoir à M. Jean-Marie BARREDA), M^{me} Laure BARBE, M. Jacky DEVIN (pouvoir à M. Gérald GIULIANI), M^{me} Laetitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE (jusqu'au point n°2025-11-212).

M. Mathieu SONNET, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Vu la demande de la Présidente de l'association ARM Natation du 13 octobre 2025, sollicitant la Communauté de Communes pour une subvention exceptionnelle relative aux frais de participation du Club aux compétitions de niveau régional et national pour la saison 2024-2025,

Considérant la hausse des barèmes par un arrêté du 11 octobre 2019 pour le forfait hébergement et par un arrêté du 14 mars 2022 pour les frais kilométriques,

Vu la délibération n°2023-03-053 du 28 mars 2023, fixant la subvention, forfaitairement à 40% du montant des frais d'hébergement et de déplacements supportés par l'association,

Considérant un montant, engagé par l'association, pour la saison 2024-2025, de 9 391,97 € (hors frais de restauration),

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **décide** de verser une subvention exceptionnelle à l'ARM Natation pour ses frais d'hébergement et de déplacement relatifs aux compétitions régionales et nationales pour l'année sportive 2024/2025,
- * **approuve** le montant de la subvention exceptionnelle à l'ARM Natation pour ses frais de participation aux compétitions régionales et nationales) à 3 756,79 €, pour 2025-2026.

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, enclosed in an oval shape, which appears to be a stylized representation of the letter 'B'. The signature is fluid and cursive.